

**Notice du concours d'admission au Bachelor
des Technologies Pour l'Industrie du Futur
Session 2024**

A- Conditions :

-Ce concours est ouvert aux candidats titulaires, ou en cours de préparation d'un diplôme bac+2 en Sciences et Techniques dans les filières suivantes :

- DUT : Génie Industriel et Maintenance, Mécatronique, Conception Mécanique ...
- DEUST : Sciences et techniques, Génie mécanique, Génie électrique ...
- BTS : Electromécanique et Systèmes Automatisés, Système Electroniques, Conception de Produits Industriels, Maintenance Industrielle, Energétique...
- DTS : Sciences et Technique : IFEMEREE, IFMIA, ISTA...

-Les candidates et candidats doivent avoir moins de 25 ans au 31 décembre 2024.

B- Nombre de places offertes

Pour la session 2024, 48 places sont disponibles. Le tableau ci-dessous indique le nombre de places offertes pour chaque type de diplôme Bac+2.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, le nombre réel de candidatures retenues dépend uniquement de leur niveau d'excellence.

Provenance	Nombre de place
DUT	12
DEUST	12
BTS	12
DTS	12

C- Calendrier

1. Pré-inscription au concours par voie numérique : entre le 01 mars et le 12 mai 2024

-La pré-inscription au concours d'entrée pour la formation de Bachelor / Licence Professionnelle des technologies du futur se fait de manière dématérialisée sur le site internet :

www.artsetmetiers.ma, les candidates et candidats doivent s'inscrire sur l'onglet **candidatez ici**.

-Les candidates et candidats sont invitées à renseigner leurs informations administratives, à téléverser les documents demandés. L'inscription se termine lorsque le candidat ou la candidate, après avoir fourni l'ensemble des documents et pièces justificatives, a validé sa pré-inscription.

-Les dossiers demeurant incomplets, non validés ou sans règlement à la date de clôture des inscriptions sont considérés irrecevables et seront annulés.

▪ Constitution du dossier de pré-inscription

Outre les informations à donner directement au clavier sur le site internet, les pièces justificatives sont à téléverser pendant la période d'inscription en un seul exemplaire. Les documents doivent être fournis au format pdf, la taille de chaque document ne doit pas dépasser 2 Mo et un seul fichier doit être fourni par pièce demandée. Jusqu'à la date limite d'inscription, les candidates et candidats ont la possibilité de modifier leurs informations ou de téléverser une nouvelle version d'une pièce qui remplacera alors la version précédente.

Les documents à téléverser sont les copies au format **pdf** de :

- Carte Nationale d'Identité
- Bulletins scolaires de l'année du Baccalauréat
- Diplôme de baccalauréat
- Bulletins semestriels ou trimestriels de toutes les années post-bac, avec éventuellement les attestations de classement et les diplômes obtenus
- Diplôme ou Attestation de réussite de l'année Bac+2 le cas échéant, **sinon, à fournir obligatoirement lors de l'inscription définitive.**

Une renonciation ou une démission, quels que soient la date ou le motif, n'annule pas une pré-inscription validée.

▪ Règle de nomination des fichiers à respecter :

Carte d'identité	CIN_NOM_PRENOM
Bulletins scolaires de l'année du Baccalauréat	Bulletin_Bac_NOM_PRENOM Exemple : Bulletin_Bac_NOM_PRENOM
Diplôme de baccalauréat	BAC_NOM_PRENOM
Bulletins semestriels de toutes les années post-bac	Année_semestre_NOM_PRENOM Exemple : 2022_S1_VICTOR_HUGO
Diplôme	Diplome_formation_NOM_PRENOM Exemples : Diplome_BTS_VICTOR_HUGO Diplome_IFMIA_VICTOR_HUGO Diplome_EST_VICTOR_HUGO etc

▪ Frais de dossier de candidature :

-La procédure de candidature au concours requiert le paiement des frais de dossier de 500 DH.

-Le règlement doit être effectué avant la clôture des inscriptions (cf calendrier en annexe), et peut s'effectuer de l'une des manières suivantes :

- Dépôt en espèce sur **le compte numéro : 310 810 1093 122 7040885 01 29** de la Fondation Ecole Arts et Métiers campus de Rabat EAMR tenue à la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) Agence Rabat Agdal
- Par virement sur le compte de la Fondation Ecole Arts et Métiers campus de Rabat EAMR tenue à la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) Agence Rabat Agdal (RIB), en indiquant dans le libellé vos nom, prénom et « **candidature Bachelor** »
compte numéro : **310 810 1093 122 7040885 01 29**

-L'absence de règlement au moment de la clôture des inscriptions au concours pourrait annuler définitivement la demande d'admission.

-Toute validation d'un dossier d'admission par le candidat nécessite un traitement. En conséquence, le règlement réalisé est définitivement acquis par l'école et ne peut donner lieu à aucun remboursement quelle qu'en soit la raison.

2. Résultat d'Admissibilité: 21 mai 2024

Un jury sera chargé d'examiner les dossiers des candidats et d'établir une liste des candidats admissibles, cette liste sera établie à base d'une note de dossier prenant en compte principalement les résultats post-bac des candidats.

Le jury d'admissibilité est nommé conjointement par le directeur d'Arts et Métiers et le directeur d'Arts et Métiers Campus de Rabat.

Les candidates et candidats admissibles recevront une convocation par Email pour les épreuves d'admissions.

3. Epreuves d'admission (oral) : du 10 au 18 juin 2024

Les épreuves d'admission consistent en :

- **un test d'anglais de 20 minutes** : Il vise à évaluer le niveau global du candidat et sa capacité de compréhension et d'expression à l'écrit.

- **un entretien de 20 minutes devant un jury** : l'entretien oral a pour but d'évaluer la qualité d'expression, la pertinence du discours, et la capacité à interagir avec le jury autour de la formation technologique du candidat, de ses motivations et de son projet professionnel. Des parties de l'entretien sont menées en anglais pour évaluer la capacité du candidat à s'exprimer en anglais.

En cas d'empêchement de présence le jour de la convocation à l'oral d'admission, le(la) candidat(e) peut demander un entretien à distance (en ligne), sous réserve de l'accord préalable du jury, averti et notifié au moins 48 heures à l'avance.

En début d'entretien, il sera demandé de présenter la pièce d'identité utilisée lors de l'inscription. Cette étape est indispensable pour l'identification et son absence est éliminatoire.

4. Résultats : 21 juin 2024

La liste principale et complémentaire des candidats admis par ordre de mérite seront publiées sur le site internet d'Arts et Métiers Campus de Rabat www.artsetmetiers.ma.

Les candidats seront informés du résultat par mail et devront compléter la procédure d'inscription qui leur sera envoyé également par mail du 24 juin au 12 juillet 2024.

Le jury d'admission est nommé conjointement par le directeur d'Arts et Métiers et le directeur d'Arts et Métiers Campus de Rabat.

Pour toute information complémentaire vous pouvez nous contacter via le mail : contact@artsetmetiers.ma.

Nous contacter :

Arts et Métiers Campus de Rabat
Parc Technopolis, Rocade de Rabat-Salé, 11 100 Sala Al Jadida, -Campus UM6P-
contact@artsetmetiers.ma
Tél. : (+212) 526 666 026
www.artsetmetiers.ma